

Jeunes en refuges

MONTER VOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE EN REFUGE :
informations, trucs et astuces, ressources et partenaires



© Emmanuelle Durand



© Roger Foulcault

Pour les jeunes, la montagne et le refuge représentent une aubaine : celle de l'expérience personnelle et du beau souvenir d'enfance.

La montagne est espace de nature, depuis longtemps l'homme la parcourt, l'explore et l'exploite.

Découvrir, conquérir les sommets, passer les cols... les refuges ont été bâtis pour permettre aux hommes d'aller plus loin, d'avoir un lieu pour s'abriter, se reposer.

Aujourd'hui, ils offrent de nouvelles formes d'accueil et de confort. Mais ce qui fait leur singularité et leur charme, c'est qu'ils ont gardé leur fonction première : celle d'accueillir les passants et les réfugiés de la montagne. Pour les jeunes, ils représentent une aubaine : celle de l'expérience personnelle et du beau souvenir d'enfance.

La montée au refuge est un acte à la fois naturel et symbolique. La contemplation d'un lever ou d'un coucher de soleil, l'observation d'un ciel étoilé, la nuit en collectivité sont autant de moments propices au plaisir et à l'émerveillement « d'être en montagne ».

Dans ce contexte de simplicité et de convivialité, les valeurs transmises aux jeunes prennent tout leur sens. Elles s'inscrivent dans une culture de montagne, partagée par ses habitants et ses visiteurs.

Ce document s'adresse à tous ceux qui souhaitent réaliser ou soutenir un (premier) projet de découverte de la montagne avec nuit(s) en refuge, avec des mineurs encadrés : animateurs, éducateurs, enseignants, accompagnateurs, guides, initiateurs, bénévoles, moniteurs, organisateurs, décideurs, élus,...

A bientôt en refuge !





1 / C'EST QUOI UN REFUGE ?

Le refuge est défini dans la loi comme un établissement d'hébergement recevant du public. Les refuges peuvent être gardés ou non gardés, et ont la particularité d'être des établissements situés en altitude et dans un site isolé. Au titre de sa fonction d'intérêt général, il dispose en permanence, à l'intérieur, d'un espace ouvert au public. Lorsque le refuge n'est pas gardé, ces espaces offrent également un hébergement sommaire.

En France, il existe aujourd'hui environ 350 refuges, dont 260 dans les Alpes. Ces refuges font partie du paysage et sont les acteurs et les témoins de l'histoire de la vie en montagne.

Le caractère isolé et montagnard du refuge impose une gestion optimale des ressources. Bâtis loin des réseaux de distribution, les refuges doivent développer leur autonomie avec des technologies et des usages très économes.

Dans les refuges, le ou la gardien.ne est la personne clef qui assure le quotidien du bâtiment (ouverture, ravitaillement, entretien, cuisine...) et l'accueil du public (réservation, conseils, lien avec les secours, réveil). C'est la première personne à qui vous aurez affaire lors de votre sortie en refuge.

2 / POURQUOI ALLER EN REFUGE ?
(valeurs et finalités éducatives)

Centrer l'expérience sur la notion de plaisir

Pour réussir sa sortie en montagne avec des enfants, surtout quand il s'agit d'une première fois, il est important de centrer l'expérience sur la notion de plaisir, en respectant le rythme et les besoins fondamentaux de chaque enfant (froid, faim, soif, douleur, sécurité,...).

Il sera alors possible pour l'enfant de se sentir partie prenante du groupe, d'avoir envie de relever les défis que représente cette aventure en montagne et de partir à la découverte de ce nouvel environnement.

Les apports éducatifs d'une sortie en refuge :

- L'éducation à l'environnement, avec la découverte du milieu, la gestion des ressources
- L'éducation au territoire et la découverte de modes de vies particuliers
- L'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble
- L'éducation motrice physique et sportive
- La sensibilisation à la sécurité et l'apprentissage de l'autonomie



3 / COMMENT ORGANISER UNE SORTIE EN REFUGE ?

3.1 / Le choix du refuge et de la date

Pour assurer la réussite d'une sortie en refuge, le choix de celui-ci est primordial afin qu'il soit adapté au groupe (capacité, matériel, ...) et aux conditions. Voici quelques critères à prendre en compte :

- L'accès au refuge (se référer aux cartes et topos, ainsi qu'au gardien du refuge) :

• Le temps de marche, varie selon l'âge des enfants, la distance et le dénivelé
• L'accessibilité du refuge : sentier balisé ou non, difficultés techniques, passages exposés, neige, encadrement spécialisé ou pas, ...

- La configuration du refuge : nombre de lits, configuration des chambres, services proposés, possibilité de restauration...
- L'intérêt pédagogique du site : paysage, faune et flore, activités humaines (pastoralisme, etc), sites de pratiques d'activité physique, possibilité d'itinérance vers d'autres refuges...

L'intérêt d'une sortie en refuge évolue tout au long de l'année donc le choix du refuge et de la saison se fait alors en fonction de ses objectifs éducatifs et des capacités et attentes du groupe.

3.2 / Les trucs et astuces pour réussir un projet de nuitée en refuge

ÉTAPE	ACTIONS CLEFS
Adapter la sortie	Pour être réussi, le projet de sortie doit répondre aux objectifs éducatifs et pédagogiques de la structure, ainsi qu'aux attentes des jeunes, à leur niveau et à la taille du groupe
Préparer les jeunes	La préparation est essentielle et doit impliquer les jeunes, les encadrants et les familles, afin que chacun s'approprie le projet. Le matériel doit aussi être pris en compte
Aspects techniques	Prévoir les transports, le coût de l'opération, l'encadrement professionnel, les assurances, penser à réserver le refuge, ...
Comment s'habiller, quoi emporter ?	Penser au matériel individuel et collectif, donner des consignes sur le fond de sac, anticiper la météo, ...
Anticiper l'arrivée au refuge	Expliquer en amont les règles de vie, préparer les activités et la veillée, penser la répartition dans les chambres et la question de la mixité, ...
Repas	Se renseigner sur les prix, quantités, compositions, avertir des régimes particuliers, ...
Prévention	Reconnaître le parcours, vérifier la météo, prévoir ses horaires et les communiquer au gardien, ...
En cas d'annulation ?	Prévenir les personnes concernées et anticiper une date de repli
L'accès au refuge	Vérifier l'équipement au départ, gérer le rythme et les horaires, anticiper les activités pour égayer la montée, connaître la procédure en cas d'accident, ...
Dans le refuge	Se présenter au gardien et s'installer, repréciser les règles de vie, gérer son groupe, proposer des activités et une veillée, gérer la nuit et anticiper le réveil et le départ, ...
Garder une trace de l'expérience	Rédiger avec les jeunes un carnet de nuit en refuge, organiser une activité photo ou vidéo, ...
Bilan	Evaluer le projet à chaud, à froid, avec toutes les parties prenantes, ...
Valorisation	promouvoir le carnet de nuit en refuge, monter une exposition photo, ...
Remerciement	Penser au gardien, aux partenaires, aux encadrants, ...



© Nicolas Raynaud

3.3 / Rôle des acteurs

L'animateur et le directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) doivent agir « raisonnablement » et faire preuve de bon sens.

RÔLE DE L'ANIMATEUR	RÔLE DU DIRECTEUR
Faciliter l'intégration de l'activité dans le projet d'animation **Avant** Il prépare le projet « sortie en refuge » avec les enfants et s'assure que tous sont en capacité de participer : sensibilisation au milieu de l'activité (utilisation de supports visuels), présentation du matériel, vocabulaire, etc. Il échange avec le prestataire sur : - les caractéristiques du public accueilli (âge, nombre, expérience préalable, motivations, pathologies, etc.) - les conditions de déroulement de l'activité - son rôle et sa place pendant la sortie. **Pendant** Il aide à l'encadrement et participe à la sécurité du groupe. **Après** Il réalise un bilan avec les jeunes et le prestataire de la sortie, et le transmet au directeur. Il assure un suivi de l'activité en réalisant par exemple une exposition, un montage vidéo, un diaporama pour son groupe, les parents et d'autres jeunes de la structure.	**Proposer des activités en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique** Il intègre le projet de l'activité « sortie en refuge » Il informe les parents de la nature exacte du projet (autorisation parentale obligatoire). Il s'assure que les enfants sont en capacité de participer à l'activité. Il s'assure que le prestataire est en capacité réglementaire d'encadrer (diplôme d'Etat, carte professionnelle, assurance). Il informe le prestataire de ses attentes par rapport au projet pédagogique de sa structure et en retour prend également connaissance des attentes du prestataire. Il définit avec le prestataire, et le(s) animateur(s), le rôle de chacun : avant, pendant et après l'activité. Il connaît précisément le lieu de la sortie.

4 / RÉGLEMENTATION

L'hébergement des mineurs en refuges de montagne

Arrêté du 20 octobre 2014 portant modification du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

L'organisation de sorties avec hébergement en refuge se réalise sous certaines conditions.

Pour les ACM de la région Rhône-Alpes, contactez le service jeunesse de la direction départementale cohésion sociale de votre département.

La réglementation des activités physiques

Arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et pratique de certaines activités physiques.

La pratique de certaines activités physiques en ACM est soumise à conditions : contactez le service jeunesse de la direction départementale cohésion sociale de votre département .

5 / POUR ALLER PLUS LOIN

Ressources et outils

5.1 / Le Guide pratique Jeunes en refuges

S'appuyant sur de nombreuses expériences et témoignages, ce document est l'œuvre d'un collectif d'acteurs de l'éducation et de la montagne, qui se mobilisent pour que les sorties en montagne demeurent une pratique éducative vivante.

Sur les sites jeunes-en-refuges.educalpes.fr et jeunesenrefuges.com, vous trouverez le guide en libre téléchargement, ainsi que des témoignages, informations, annonces de formations, etc.



© Régis Ferré (www.montagnecreative.com)

5.2 / Les sites ressources

www.educalpes.fr

Educ'Alpes, réseau d'éducation à la montagne alpine, réunit des acteurs très variés. Il anime (entre autres) des groupes thématiques 'Refuges' et 'Jeunes & montagne', avec un axe spécifique sur l'accueil des mineurs en refuge. Le réseau accompagne les porteurs de projets et met à disposition des ressources pédagogiques et techniques sur la montagne.

www.coordination-montagne.fr

Le site de la Coordination Montagne, où se rassemble l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs pratiquant des activités de montagne en milieu non aménagé. Une des priorités de la Coordination est l'accès des jeunes aux pratiques de montagne.

www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr/spip.php?article274

Cette rubrique « encourager la pratique des sports de nature dans les ACM » sur le site de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Rhône-Alpes est constituée de diverses fiches ressources pour y contribuer.

DRJSCS
Rhône-Alpes
245, rue Garibaldi
69422 Lyon cedex 03

coordination montagne

éduc'alpes

Création GOPÉ - www.gope.fr